

Table des Pays

Açores, 11, 44, 123, 270. — Afghanistan, 44. — Afrique du Sud (Union), 44. — Afrique du Sud-Ouest, 86, 237. — Aguëra (La), 44, 123. — Algérie, 165. — Allemagne, 11, 44, 86, 123, 165, 199, 237, 270. — Angora (voir Turquie). — Antigua, 200. — Arabie, 123, 238, 271. — Argentine, 124, 165, 238, 271. — Arménie, 45, 86, 124. — Ascension (île de l'), 45. — Autriche, 11, 87, 124, 166, 200, 271. — Azerbaidjan, 45, 87, 124.

Belgique, 11, 45, 124, 166, 238, 271. — Bermudes, 125. — Bornéo, 87, 238, 271. — Brésil, 87, 166, 238. — Brunéi, 200. — Bulgarie, 87, 271.

Caïmanes (îles), 200. — Cameroun, 125. — Canada, 200. — Castellorizo, 87, 125. — Ceylan, 45. — Chamba, 45. — Chili, 125, 200. — Chine (République), 12, 87, 125, 166, 271. — Chine (bur. français), 45, 87, 125. — Chine (bur. indo-chinois), 125. — Chypre, 45, 88, 125. — Cochin, 125, 166, 200, 271. — Colombie, 88, 166. — Colonies italiennes, 200. — Congo belge, 45, 88, 125, 200. — Corfou (occup. italienne), 238. — Costa-Rica, 46, 88, 125, 166, 201, 239, 271. — Côte des Somalis, 12, 166. — Côte d'Or, 126. — Curaçao, 201. — Cyrénaïque, 271.

Danemark, 12, 46, 126, 166, 239. — Dantzig, 12, 46, 88, 126, 166, 201, 239, 272. — Dominicaine, 126. — Dominique, 46, 88.

Egypte, 12, 126, 240, 272. — Egypte (bur. français), 240, 272. — Erythrée, 12, 273. — Espagne, 12, 47, 89, 167, 201, 273. — Esthonie, 47, 89, 126, 167, 201, 240, 273. — Etats-Unis, 13, 47, 89, 126, 201, 240. — Extrême-Orient (République de l'), 13, 48, 89, 167, 240.

Falkland, 167. — Fidji, 126. — Finlande, 48, 273. — Fiume, 89, 127. — France, 13, 48, 89, 127, 167, 201.

Géorgie, 273. — Gibraltar, 13, 89. — Grande-Bretagne, 48, 127, 168. — Grande Comore, 240. — Grèce, 48, 128, 201, 273. — Guatemala, 48. — Guinée portugaise, 13. — Guyane anglaise, 13, 49. — Guyane française, 13, 273. — Gwalior, 128.

Haïderabad, 169. — Haute-Volta, 13. — Honduras (République), 13, 49, 128, 169. — Honduras britannique, 49, 89. — Hong-Kong, 201. — Hongrie, 14, 49, 90, 128, 169, 202, 240, 273.

Inde anglaise, 169. — Inde française, 14, 241, 273. — Inde néerlandaise, 14, 49, 128, 202. — Inde portugaise, 50, 128, 202. — Indo-Chine, 129, 169. — Irlande, 14, 50, 90, 129, 169, 241, 273. — Islande, 169. — Italie, 14, 90, 129, 169, 202, 241, 274.

Jamaïque, 50, 202. — Japon, 129, 170, 242, 274. — Johore, 14.

Kelantan, 90. — Koweit, 90, 170, 274. — Kouang-Tchéou, 170.

— Il a, en outre, été créé deux timbres-taxe, au type de ceux de Grenade, avec légende « **BRITISH HONDURAS** ».

Timbres-taxe



2 cents noir
4 » »

Hongrie. — Au type « moissonneurs » viennent de paraître :

10 kor., brun.
15 » ardoise.
20 » violet-rouge.
25 » orange.

Deux nouvelles valeurs s'ajoutent à la série des timbres de service (Hivatalos).

Timbres de service

15 kor., ardoise.
25 » orange.

Irlande. — Au même type (carte) que le 1½ et le 2 pence déjà signalés, paraît une valeur de 1 penny, et le type « Croix celtique » fait son apparition avec une valeur de 3 pence.

1 penny, carmin.
3 pence, bleu.

Italie. — Nous reproduisons, d'après notre confrère italien *Il Corriere Filatelico*, le dessin qui vient d'être adopté pour l'émission commémorative du troisième centenaire de l'institution de la Propagation de la Foi (voir le n° 478 du *Collectionneur*).



Ce dessin, qui diffère déjà de la composition primitivement prévue, subira encore, paraît-il, avant l'impression définitive, plusieurs modifications de détail. Il est l'œuvre du professeur Conti, de Rome, et l'ensemble est d'un aspect magnifique. Il y aura, ainsi que nous l'avons déjà dit, quatre valeurs : 20, 30, 50 centesimi et 1 lira et les timbres, tirés en deux couleurs, seront en vente du 1^{er} au 31 mai.

On nous annonce, d'autre part, la prochaine émission de trois timbres commémoratifs de l'arrivée au pouvoir des fascistes. Les valeurs seront : 10, 30 et 50 centesimi, correspondant aux taxes des imprimés, des cartes postales et des lettres et le tirage sera de un million de séries.

Kelantan. — Changement de couleur :

1 c., noir (au lieu de vert).

Koweit. — *Le Philatelic Journal of India* annonce que les timbres des Indes anglaises vont recevoir en surcharge ce nom, qui nous était parfaitement inconnu et qui est, paraît-il, celui d'un petit Etat indépendant situé au N.-O. du Golfe Persique, dans lequel les Anglais avaient installé, pendant la guerre, un bureau de poste. Il y aura, affirme le journal indien, une série de timbres-poste allant du ½ anna au 10 rupees et une série de timbres de service du ½ anna au 15 rupees. C'est peut-être un peu beaucoup !

Japon. — Les deux timbres commémoratifs que nous avons catalogués le mois dernier n'ont été vendus qu'à Formose et pendant les seules journées du 16 et du 17 avril, ils n'étaient valables que pour le service intérieur.

Kouang-Tchéou. — Une série de timbres, aux types d'Indo-Chine 1907, avec valeur en cents ou piastres ont été surchargés KOUAN-TCHÉOU, à la partie supérieure, pour servir dans ce bureau français en Chine.

1/10 cent.,	gris-noir et brun-rouge.
1/5 »	bleu et noir.
2/5 »	bistre et noir.
4/5 »	lilas rouge et noir.
1 »	brun et noir.
2 »	vert et noir.
3 »	violet et noir.
4 »	orange et noir.
5 »	carmin et noir.
6 »	vermillon et noir.
7 »	olive et noir.
8 »	gris sur chamois.
9 »	orange et noir sur verdâtre.
10 »	bleu et noir.
11 »	violet et noir.
12 »	brun et noir.
15 »	orange et noir.
20 »	bleu et noir sur paille.
40 »	rouge
1 piastre,	vert-bleu.
2 piastres,	violet.

Koweit. — Les séries dont nous étions menacés (voir numéro 480) ont fait leur apparition. Les timbres de l'Inde anglaise que l'on a employés à cet effet sont surchargés non pas « Koweit », mais « KUWAIT ».

½ anna,	vert.
1 anna,	brun.
1½ annas,	chocolat.
2 »	violet.
2½ »	bleu clair.
3 »	orange.
4 »	vert-olive.
8 »	violet.
12 »	lilas.
1 rup.,	vert et brun.
2 »	brun-jaune et carmin.
5 »	violet et bleu clair.
10 »	rose et vert.
15 »	olive et bleu.

Toutes ces valeurs existent avec la surcharge « SERVICE », au-dessous du mot « KUWAIT ».

Timbres de service

Même nomenclature que ci-dessus.

Lettonie. — Suite des valeurs en « santims », violet « santimi » ou « santimu » :

1 sant.,	violet.
2 »	jaune.
30 »	lilas.

(Valeurs déjà signalées : 4, 10 et 20 sant.).

Lithuanie. — Voici maintenant douze nouveaux provisoires, avec la surcharge « Lietuviu Menui » (Pour l'art lithuanien). La valeur de presque tous les timbres étant doublée, il est probable qu'il s'agit de timbres de bienfaisance.

Timbres de bienfaisance

10+10 skat.,	rose.
15+15 »	violet.
20+20 »	bleu.
30+30 »	brun.
40+40 »	rouge.
50+50 »	olive.
60+60 »	vert et violet.
80+80 »	jaune et carmin.
1+1 auks,	brun et vert.
2+1 »	bleu et rouge.
3+1,50 »	bistre et bleu.
5+5 »	gris et rose foncé.

Malais (Etats). — Changements de valeurs :

1 c.,	noir (au lieu de brun).
3 c.,	vert (au lieu de gris).
10 c.,	bleu et noir (au lieu de bleu).

Maroc. BUREAUX ESPAGNOLS. Le nouveau timbre télégraphe d'Espagne de 1 peseta (voir numéro 480) a reçu la surcharge « Zona, etc. ».



Timbre-télégraphe

1 peseta, vert-bleu.

Irlande. Etat libre, détaché de la Grande-Bretagne. 39 provisoires et 11 timbres définitifs.

Koweït (ou Kuwait). Petit Etat indépendant (?) des Indes anglaises. En 1923 seulement, 54 timbres.

Lettonie (Latvia). Cet Etat est organisé en République indépendante depuis le 18 novembre 1918, date à laquelle il s'est séparé de la Russie soviétique. Il a déjà émis 102 timbres.

Lithuanie. République indépendante depuis le 16 février 1918. 197 timbres.

Lithuanie centrale. Occupation de **Vilna** par les troupes polonaises. 53 timbres.

Marienwerder. District de la Prusse occidentale. Plébiscite de 1920. 43 timbres.

Memel. Occupation française, 122 timbres. Occupation lithuanienne, 74. Ensemble, 196 timbres.

Mésopotamie (ou Iraq). Etat arabe dont l'émir Fayçal est devenu le souverain en 1921, placé sous mandat britannique en vertu des accords franco-anglais de mai 1916. 81 timbres.

Palestine. Région détachée du reste de la Syrie intégrale, par les accords franco-anglais du 10 mai 1916, et placée sous mandat britannique. 67 timbres (non compris ceux qui ont été surchargés spécialement pour la Trans-Jordanie).

Sarre. Territoire allemand placé pendant quinze ans, par le traité de Versailles, sous la domination française. 113 timbres.

Silésie (Haute-). Occupation du pays par une Commission interalliée (1920) et plébiscite (1921). 81 timbres (poste et service).

Silésie orientale. Plébiscite de 1920. Séries tchéco-slovaque (45 timbres) et polonaise (10 timbres). Ensemble 55 timbres.

Syrie. Occupation française, 126 timbres, plus 84 timbres émis par le gouvernement de l'émir Fayçal pour les villes de Damas, Alep, Homs et Hamah (Syrie intérieure). Ensemble 210 timbres.

Tchéco-Slovaquie. République indépendante depuis le 28 octobre 1918, constituée par la Bohême, la plaine de Moravie, une petite partie de la Silésie, la Slovaquie et la Russie subcarpathique. 208 timbres.

Trans-Jordanie. Etat de l'Asie antérieure, créé lors du démembrement de la Turquie d'Asie, à l'est de la vallée du